

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016**

### **DELIBERATION N°CC/2016.00255**

# PROGRAMME DE SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT - PARTENARIAT AVEC LES PLATEFORMES DE FINANCEMENT

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 23 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 81 Nombre de pouvoirs : 10 Nombre de voix : 91

## Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL. M. Jean-Pierre BERGER. M. Eric BERLIVET. BERROUKECHE, BISACCIA, Mme Nora Mme Michèle Vincent Μ. BONY, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, Mme Laurence BUSSIERE, Stéphanie CALACIURA, M. M. Régis CADEGROS, Mme Denis CHAMBE, CHAPRON, Mme CHAROLLAIS-CHEYTION, Mme Catherine Emmanuelle M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Nicole FOREST, Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, Pascal MAJONCHI. M. Gérard MANET. Mme **Brigitte** MASSON. Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU. Marc PETIT, Jean-Philippe Fabienne PERRIN, M. М. PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160504-D20160025510-DE

DATE D'AFFICHAGE: 20160712

## Pouvoirs:

M. Michel BEAL donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL, Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE, Mme Andonella FLECHET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD, M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER, Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON, M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH, Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON, Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK, M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND

### Membres titulaires absents excusés :

Jean-Alain BARRIER, Mme Jennifer BONJOUR. M. Henri BOUTHEON. M. Olivier BROUILLOUX, Mme Hélène BRUYERE, M. Paul CELLE, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Marc CHAVANNE, Mme Patricia CORTEY, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Florent PIGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY, Mme Sylvie THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT

### Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016**

# PROGRAMME DE SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT - PARTENARIAT AVEC LES PLATEFORMES DE FINANCEMENT

La promotion d'une culture de l'entrepreneuriat à l'échelle du territoire de l'agglomération passe par le soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Chacune de ces structures a pour cœur de métier l'accompagnement et le financement des porteurs de projets de création/reprise d'entreprises, s'adressant à des typologies de publics et de projets différents.

Ces structures interviennent sur trois segments cibles selon la complexité du projet :

- segment 1: entreprises unipersonnelles ne nécessitant pas une importante mise de départ (objectif: se créer son propre emploi) accompagnées majoritairement par l'ADIE,
- segment 2 : entreprises au potentiel de création de quelques emplois et nécessitant une mise de départ de quelques dizaines de milliers d'euros accompagnées majoritairement par Initiative Loire,
- segment 3 : entreprises au potentiel de création d'une dizaine d'emplois, voire plus, et nécessitant une mise de départ de plusieurs dizaines de milliers, voire plus, accompagnées majoritairement par le Réseau Entreprendre Loire.

Loire ACTIVE et Talents Croisés interviennent sur tous les segments pour les projets relevant respectivement de l'ESS ou nécessitant un portage en coopérative d'activité (possibilité de tester son projet au sein de la coopérative).

Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale sur notre territoire et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprise, il est proposé d'établir une relation de partenariat avec chacune des structures d'accompagnement à la création du territoire (ADIE, Initiative Loire, Réseau Entreprendre, Loire Active, Talents croisés) pour la mise en œuvre et la complémentarité de leurs programmes d'actions.

# 1 – Le dispositif d'intervention

En adéquation avec le contexte économique et les orientations de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI), l'intervention de l'agglomération donne comme objectifs aux plates-formes de :

- privilégier la qualité de l'accompagnement en misant sur une approche qualitative plutôt que quantitative (stabilisation du nombre de projets accompagnés);
- consolider les modèles économiques via le développement individuel ou collectif (notamment dans le cadre du réseau « Je créée en Rhône-Alpes ») de partenariats privés (banques, fondations, entreprises...) afin de diversifier leurs ressources ;
- rechercher les synergies entre plates-formes pour permettre des parcours plus sécurisés (ex : couplage prêt d'honneur + garantie), continuité des parcours ;
- mettre en place des dispositifs de parrainage dès le premier contact avec le porteur de projet.

Au-delà de ces objectifs partagés avec la Région, Saint-Etienne Métropole souhaite solliciter les plates-formes dans le cadre de projets locaux structurants :

- l' Ecole de l'entrepreneuriat permettant d'amplifier la dynamique de création en rendant l'entrepreneuriat accessible à tout public à travers la proposition d'une nouvelle offre de service globale et progressive d'accompagnement combinant design et numérique (plate-forme on-line d'orientation et de formation, suivi post création renforcé, laboratoire de la création etc...);
- le dossier French Tech Saint-Etienne (entrepreneuriat innovant, animation du quartier créatif Manufacture).

# 2 - Les interventions financières :

Le dispositif d'intervention se traduit sur le plan financier par les interventions suivantes au titre de l'exercice 2016 :

# ADIE LOIRE

Pour l'exercice 2016, l'ADIE LOIRE sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 26 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2016, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

L'ADIE sera mobilisée dans le cadre de l'Ecole de l'entrepreneuriat.

## • INITIATIVE LOIRE

Pour l'exercice 2016, INITIATIVE LOIRE sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 40 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2016, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

Par ailleurs, il est proposé de verser une subvention d'investissement de 50 000 € à Initiative Loire pour contribuer au développement de son fonds de prêt d'honneur afin d'accompagner les projets de création et de reprise d'entreprises, dans le respect de la charte de partenariat conclue entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le réseau Initiative Rhône-Alpes.

INITIATIVE LOIRE sera mobilisée dans le cadre de l'Ecole de l'entrepreneuriat et du dossier French Tech.

### LOIRE ACTIVE

Pour l'exercice 2016, LOIRE ACTIVE sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 26 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2016, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

LOIRE ACTIVE sera mobilisée dans le cadre de l'Ecole de l'entrepreneuriat.

### RESEAU ENTREPRENDRE LOIRE

Pour l'exercice 2016, RESEAU ENTREPRENDRE LOIRE sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 40 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2016, il est proposé de répondre positivement à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

RESEAU ENTREPRENDRE LOIRE sera mobilisée dans le cadre de l'Ecole de l'entrepreneuriat et du dossier French Tech.

#### TALENTS CROISES

Pour l'exercice 2016, TALENTS CROISES sollicite une subvention pour la mise en œuvre de son plan d'actions annuel de 26 000 €. Compte tenu des engagements demandés au titre du partenariat par Saint-Etienne Métropole et des crédits inscrits au Budget 2016, il est proposé de répondre à cette demande en fixant la participation de Saint-Etienne Métropole au montant demandé.

TALENTS CROISES sera mobilisée dans le cadre de l'Ecole de l'entrepreneuriat, notamment via le dispositif Fabrique à entreprendre dans lequel, elle propose de développer une offre de test de son activité au sein de la coopérative en lui proposant progressivement un parcours de formation modulable adapté à ses besoins.

Il est proposé d'établir des conventions triennales avec chacune des structures dont le modèle type est joint en annexe.

## Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- approuve le versement des subventions de fonctionnement suivantes :
  - 26 000 € à l'ADIE Loire :
  - <u>40 000 € à Initiative Loire ;</u>
  - <u>26 000 € à Loire Active ;</u>
  - 40 000 € à Réseau Entreprendre Loire ;
  - 26 000 € à Talents croisés ;

- <u>les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget innovation</u> numérique de l'exercice 2016 chapitre 65 destination ENTREPRE pour 130 000 € et destination SUBFCT-FLI pour 28 000 € ;
- approuve le versement d'une subvention d'investissement de 50 000 € à Initiative Loire pour contribuer au développement de son fonds de prêt d'honneur afin d'accompagner les projets de création et de reprise d'entreprises, dans le respect de la charte de partenariat conclue entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le réseau Initiative Rhône-Alpes ;
- <u>la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016 compte INUM 204111, destination SUBINV-FLI;</u>
- approuve la convention de partenariat type et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU